

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 59310 B1** (51) Cl. internationale : **A01P 19/00; A01N 37/36**

(43) Date de publication :
30.11.2023

(21) N° Dépôt :
59310

(22) Date de Dépôt :
09.02.2021

(71) Demandeur(s) :
Biobab R&D, S.L., Bajada a Vargas s/n. Finca Las Rosas 35260 Agüimes, Las Palmas de Gran Canaria (ES)

(72) Inventeur(s) :
Franceschini Sarria, André Lucio ; Horche Trueba, Ignacio

(74) Mandataire :
ATLAS INTELLECTUAL PROPERTY

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP 21382099.6

(54) Titre : **PROCÉDÉ ET UTILISATION D'ÉNANTIOMÈRE DE LA 3,4-DIHYDROXYPHÉNYLALANINE (DOPA) POUR AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES PLANTES POUR LES INSECTES UTILES**

(57) Abrégé : La présente invention se rapporte à un procédé et à l'utilisation d'un énantiomère de la 3,4-dihydroxyphénylalanine (DOPA) qui permet d'améliorer l'attrait de certaines plantes pour des insectes bénéfiques. Le procédé de la présente invention comprend l'application, au moins une fois, d'une composition comprenant une quantité efficace d'un énantiomère de DOPA choisi dans le groupe constitué par la L-3,4-dihydroxyphénylalanine (L-DOPA) et la D-3,4-dihydroxyphénylalanine (D-DOPA) ou d'un mélange de ces dernières aux feuilles, à la tige et/ou aux racines de la plante. Le procédé permet une lutte économique contre des insectes nuisibles et permet même une lutte préventive avant une infestation. Ainsi, il est possible d'attirer davantage les insectes bénéfiques ce qui permet ensuite une croissance et une multiplication accrues de la plante.

Revendications

1. Procédé permettant de renforcer l'attractivité d'une plante pour des insectes bénéfiques, caractérisé en ce qu'il comprend l'application au moins une fois d'une composition comprenant une quantité efficace d'un énantiomère de la 3,4-dihydroxyphénylalanine (DOPA) choisi dans le groupe constitué de L-3,4-dihydroxyphénylalanine (L-DOPA) et D-3,4-dihydroxyphénylalanine (D-DOPA) ou d'un mélange de celles-ci sur les feuilles, tige et/ou racines de la plante, dans lequel les insectes bénéfiques appartiennent à la famille des Braconidae.
2. Procédé selon la revendication 1, dans lequel les insectes bénéfiques appartiennent à la sous-famille des Aphidiinae.
3. Procédé selon la revendication 2, dans lequel l'insecte bénéfique est *Aphidius ervi*.
4. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans lequel la plante est choisie parmi les espèces de plantes appartenant aux familles des Poaceae, famille des Solanaceae, famille des Brassicaceae, famille des Rutaceae, famille des Rosaceae, famille des Rhamnaceae, famille des Apiaceae et famille des Leguminosae.
5. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel la composition est appliquée sur la plante avant une infestation de ravageurs ou après l'application d'un agent chimique choisi parmi les composés insecticides, fongicides, acaricides, antiviraux et chimiques pour lutter contre une infestation de ravageurs ou un mélange de ceux-ci.
6. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, dans lequel la composition est appliquée au moins une fois sur la plante par pulvérisation, étalement, brumisation, immersion, trempage, saupoudrage, injection dans le substrat de la plante, application par le biais des racines ou ajout dans de l'eau d'irrigation.
7. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, dans lequel la composition est appliquée sur des plantes dans une culture hydroponique ou en terre.
8. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, dans lequel la composition comprend un autre ingrédient actif choisi dans le groupe constitué des phytohormones, herbicides, fongicides, acides aminés, composants humiques, composés organiques, polyphénoliques, micronutriments, engrais, éliciteurs, régulateurs de croissance des plantes, biostimulants et combinaisons de ceux-ci.
9. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, dans lequel la composition est appliquée sur la plante au moins une fois tous les trois mois.
10. Utilisation d'un énantiomère de la 3,4-dihydroxyphénylalanine (DOPA) choisi dans le groupe constitué de L-3,4-dihydroxyphénylalanine (L-DOPA) et D-3,4-dihydroxyphénylalanine (D-DOPA) ou d'un mélange de celles-ci pour renforcer l'attractivité d'une plante pour les insectes bénéfiques, dans laquelle les insectes bénéfiques appartiennent à la famille des Braconidae.
11. Utilisation selon la revendication 10, dans laquelle les insectes bénéfiques appartiennent à la sous-famille des Aphidiinae.
12. Utilisation selon la revendication 11, dans laquelle l'insecte bénéfique est *Aphidius ervi*.
13. Utilisation selon l'une quelconque des revendications 10 à 12, dans lequel la plante est choisie parmi les espèces de plantes appartenant aux familles des Poaceae, famille des Solanaceae, famille des Brassicaceae, famille des Rutaceae, famille des Rosaceae, famille des Rhamnaceae, famille des Apiaceae et famille des Leguminosae.